

La réforme de l'Enseignement (1938)

Les principales propositions là-dessus ont été réunies dans un projet de statut organique auquel ont collaboré un grand nombre d'organisations de gauche.

La C. G. T. l'a prise pour base de son travail dans son Congrès de 1931 et a établi à son tour un plan Confédéral.

Ce plan remanié en 1935 et mis au point en 1937, a inspiré le projet du Ministre de l'Education Nationale. Projet approuvé par la Fédération générale de l'Enseignement inspiratrice de la C. G. T., et d'autre part par M. Delmas, secrétaire général du syndicat des Instituteurs C. G. T.

Or, nous affirmons que les mesures que ce projet préconise ne sont pas respectueuses des droits humains et sont viciées par :

a) l'égalitarisme socialiste;

b) le totalitarisme politique à la fois socialiste et laïque, qui inspire en France, toutes les tentatives officielles de réforme de l'enseignement depuis une quinzaine d'années, tentatives qui vont à un rythme accéléré depuis l'avènement du Front Populaire.

Cette socialisation, préconisée par le parti socialiste, destructrice du droit des familles à l'éducation de leurs enfants comme aux droits de la personne humaine, est bien dans la ligne de l'Ecole Unique et son point d'aboutissement. Le projet de M. Jean Zay n'y contredit

pas, mais au contraire l' amorce, de telle sorte qu'il suffira d'un gouvernement totalitaire pour le réaliser sans nouvelle loi.

Inutile de vous montrer les répercussions néfastes de ce projet sur l'enseignement libre. Il est évident que, sans déclaration verbale de guerre contre lui, c'est sa mort certaine qu'on est en train de préparer efficacement.

Comme l'a déclaré S. E. le Cardinal *Baudrillart*:

— « *Pour tout bon Français soucieux de l'avenir de la civilisation française, c'est un devoir primordial, urgent, de garantir et de protéger la liberté de l'enseignement chrétien. Et contre toute mesure qui la menacerait, nous devrions résister par tous les moyens que nous donne la loi... et le droit... et en cas d'extrême besoin, par la force...!* »

Devant cette déclaration, Chefs de l'Action Catholique de toutes les paroisses votre rôle est double:

-Dresser dans vos paroisses une opinion nettement avertie et consciente de ces questions fondamentales y voyant clair et droit et décidée à faire aboutir un petit nombre de résolutions pratiques.

-Eclairer les parlementaires, et c'est le moment puisqu'ils sont tous en vacances et que vous avez l'occasion de les voir et de leur causer, leur fournir la documentation nécessaire pour lutter efficacement contre les projets étatistes, les projets de réforme à leur opposer, en même que vous leur apporterez l'appui solide et massif d'une opinion bien formée et capable d'exercer une pression assez forte sur les pouvoirs publics. Sans cette pression des masses, les meilleurs projets resteront stériles comme cette pression sera

inféconde si elle ne s'exerce pas au nom de quelques revendications claires et simples comme les quatre revendications suivantes:

1. Demander au Parlement, avant le vote du projet de loi, que soit poursuivie une large et loyale consultation nationale auprès de tous les intéressés: éducateurs et familles françaises.
2. Que les résultats généraux de cette consultation soient publiés et qu'il en soit tenu compte dans la rédaction du projet de réforme. Que celui-ci contienne toutes précisions nécessaires interdisant le recours aux décrets.
3. Contre l'égalitarisme niveleur des intelligences et des cultures : que soit maintenue la spécificité des divers enseignements et particulièrement de la formation secondaire, formatrice et révélatrice des personnalités et des élites: en même temps qu'on poursuive la revalorisation de cette culture secondaire et des autres disciplines techniques ou scientifiques fortement dévaluées par les errements actuels.
4. Que soit maintenue la liberté de l'orientation scolaire et professionnelle, tout en facilitant aux familles le recours à des conseils éclairés venant d'offices d'orientation indépendants de la politique, ou d'éducateurs mieux informés de toutes les méthodes de discrimination psychologique.

Chefs de l'Action Catholique de tous les cantons et de toutes les paroisses, voilà les directives d'action que nous vous suggérons.

Il vous appartient de les discuter dans vos cercles d'études puis de les adopter et de les pratiquer.

Enfin documentez vos élus et particulièrement les candidats sénatoriaux qui vont se présenter au mois d'octobre prochain.

Renseignez-les sur l'état de l'opinion dirigée par vous, sur vos désirs à tous, sur votre volonté d'exiger d'eux une réforme de l'enseignement conforme à nos traditions françaises et à nos principes chrétiens,

Commandant VANNIER.

In La Résistance, 1^{er} octobre 1938
